

NUMERO : 2025- 265

**DÉCISION DU MAIRE**

Recette et réception ministérale de l'Intérieur

095-219505856-20251127-2025-265-AU

Le Maire de la ville de Sarcelles,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2025

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-063 du Conseil municipal du 05 juillet 2020, reçue en sous-préfecture le 07 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Maire,

Considérant la volonté de la Ville de Sarcelles d'accueillir le prestataire « Mandragore » proposant deux ateliers de magie qui se tiendront à l'accueil de loisirs maternel A. France, le mercredi 26 novembre 2025 avec un atelier le matin et l'autre l'après-midi,

Considérant la nécessité de faire appel à un prestataire extérieur pour proposer ces ateliers : direction artistique et technique de l'évènement, gestion des modalités d'accueil des artistes (contrats, paiement des prestations, acheminement, etc...),

Considérant la compétence technique en matière d'organisation d'ateliers de magie pour enfants du prestataire « Mandragore »,

Considérant que la réalisation de cette représentation sera rémunérée par la Ville de Sarcelles à hauteur de 1200 euros somme globale,

Considérant pour ce faire la nécessité de conclure un contrat de production de prestation, ci-joint,

DECIDE

**Article 1 :** D'approuver le contrat relatif à l'organisation de deux ateliers de magie qui se tiendront à l'accueil de loisirs maternel A. France, le mercredi 26 novembre 2025.

**Article 2 :** De signer ledit contrat avec le prestataire « Mandragore », dont le siège social est situé au 91 rue Christophe Colomb, 37000 Tours, pour un montant de 1200 euros TTC.

**Article 3 :** D'imputer la dépense au budget communal.

**Article 4 :** La présente peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif, sis 2-4 boulevard de l'Hault - BP 30322 - 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne sur le site de la ville.

Fait à Sarcelles, le 27 novembre 2025

Le Maire  
Patrick HADDAD

